

D-2011/412

Dénominations de voies.

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 19 avril dernier, la commission de viographie a examiné les dénominations qui pourraient être attribuées à des voies ainsi que les propositions reçues tendant à honorer la mémoire des personnalités.

Suite à ces travaux, il vous est proposé :

Pour le quartier 1 :

- de dénommer la future voie qui démarrera rue Achard et aboutira rue Blanqui dans le futur aménagement du secteur des bassins à flots en lui donnant le nom de rue de Ouagadougou (capitale du Burkina Faso) ;
- de dénommer officiellement le ponton situé entre le Hangar 14 et le Hangar 15 : Ponton des Chartrons ;

Pour le quartier 2 :

- de dénommer l'espace fleuri qui est au bout du Cours Xavier Arnoz, au débouché sur le quai des Chartrons, square Nicole SCHYLER, pour rendre hommage à la Société des Amis des Musées de Bordeaux ;

Pour le quartier 3 :

- de dénommer officiellement le nouveau ponton situé quai de Richelieu : Ponton d'Honneur de la Ville de Bordeaux ;

Pour le quartier 8 :

- de renommer, à la demande de nouveaux habitants de la rue Roger Ducasse, la partie de cette rue comprise entre la rue Camille Saint Saëns et l'Impasse Renoir. Cette partie de rue n'a jamais été numérotée puisque personne n'y habitait, à ce jour, la numérotation démarre donc à partir de la rue Camille Saint Saëns pour finir rue Léon Blum. Les nouvelles habitations ne peuvent donc recevoir de numéros ou alors il faudrait faire un nouveau plan de numérotage pour l'ensemble de la rue Roger Ducasse et changer tous les numéros. Le nom de Ermend BONNAL est proposé (Organiste, compositeur né à Bordeaux en 1880 et décédé en 1944). La partie de la rue Roger Ducasse comprise entre la rue Camille Saint Saëns et l'Impasse Renoir s'appellerait donc rue Ermend BONNAL.

Si ces propositions vous agréent Mesdames, Messieurs, je vous demande de bien vouloir les adopter.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. JEAN-LOUIS DAVID. -

Monsieur le Maire, pas d'observations particulières. Cette délibération faite suite à la séance de la Commission Viographie du 19 avril dernier.

Elle permet de dénommer sur le secteur des Bassins à Flots une rue Ouagadougou, telle que vous l'aviez demandé.

Un espace cours Xavier Arnozan pour honorer Nicole Schyler et rendre hommage à la Société des Amis des Musées.

La dénomination des pontons ainsi qu'une partie de la rue Roger Ducasse qui devient Ermend Bonnal.

M. LE MAIRE. -

Merci. La Commission Viographie dans laquelle l'opposition est représentée, fonctionne M. DAVID ?

M. JEAN-LOUIS DAVID. -

La Commission Viographie fonctionne. J'ai fait observer à mes collègues la semaine dernière que leur présence y était indispensable.

M. LE MAIRE. -

Souhaitée en tout cas.

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

En tant que titulaire Jean-Michel PEREZ n'a pu y participer puisque la réunion de la Commission a eu lieu quelques jours après sa désignation. Il n'a pas eu le temps de se retourner. Il participera à la prochaine réunion. Il faudrait l'informer assez rapidement du jour et de l'heure parce que lui non plus n'est pas toujours disponible.

Et puisque vous me tendez la perche, Monsieur le Maire, je sens bien là votre génie, je voudrais vous dire qu'il a une proposition à faire.

Vous savez que l'un des grands acteurs de la vie culturelle bordelaise nous a quittés, je veux parler de Roger Lafosse, le 22 juin dernier. C'est le co-fondateur du Festival SIGMA, la vitrine vivante de notre Ville dans le domaine culturel pendant de nombreuses années. Jean-Michel PEREZ aura lors de la prochaine commission une proposition à faire.

J'en reparlerai en question écrite, mais puisque c'est à l'ordre du jour autant en parler.

Jean-Michel PEREZ, puisqu'il fait cette proposition, sera également présent à la prochaine commission pour débattre de l'ensemble du nom des rues. Merci.

M. LE MAIRE. -

Très bien. On répondra tout à l'heure à votre question.

Pour l'instant pas d'oppositions à ces propositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)